



Le GOCA fait un tour de Belgique avec les Sénateurs du groupe de travail « Mobilité ».

Date de publication : 22/03/2002

Le vendredi 15 mars dernier, les Sénateurs ont pu rendre une visite de travail à la station d'inspection à Kontich, au centre d'examens à Alken, à la station d'inspection informatisée à Verviers, à l'auto-école à Eupen et au centre de perfectionnement de la conduite à Francorchamps. Cette journée d'étude était organisée par le GOCA.

Le souhait des Sénateurs Ramoudt (Président du groupe de travail « Mobilité »), Hordies, Malcorps, Thissen et Siquet était d'entrer en contact avec la réalité quotidienne à ce niveau. Le but de cette journée d'étude était de rapprocher le pouvoir législatif des sociétés en charge de la mise en œuvre des réglementations. Les Sénateurs ont examiné plusieurs étapes de la sécurité routière tout au long de ce circuit.



La station d'inspection de Kontich a présenté à la délégation le fonctionnement d'une station d'inspection. Lors de cette visite, les différents points contrôlés par un inspecteur et les tests qui sont effectués ont été expliqués en détail. Les Sénateurs ont montré un intérêt tout particulier pour le contrôle environnement (test CO des voitures à essence et du test diesel des voitures au diesel) et le contrôle du limiteur de vitesse.

Le centre d'examens à Alken a soumis les Sénateurs présents à un examen théorique de la catégorie B (voitures). Comme tout examen standard, il comportait 40 questions et le temps de réflexion était de 15 secondes par question. Tous les Sénateurs ont réussi l'épreuve. Par contre par manque de temps, ils n'ont pas pu tester leurs compétences à l'examen pratique. Toutefois, ils ont pu suivre, avec l'accord des candidats, un examen de la catégorie A (moto) et un examen pratique sur terrain privé de la catégorie CE (semi-remorque).





La ligne informatisée a été présentée par la station d'inspection à Verviers. La fiche d'atelier et la pince à poinçonner y ont été reléguées définitivement aux archives. Toutes les manipulations et décisions

sont introduites par l'inspecteur pendant le contrôle à l'aide des postes de travail se trouvant le long de la ligne d'inspection. Chaque inspecteur a accès au système informatisé grâce à son mot de passe. Les lignes d'inspection informatisées seront opérationnelles dans la majorité des stations fin 2002. Lors de cette visite, les Sénateurs étaient surtout intéressés par le contrôle après accident. Le but de ce nouveau contrôle est de soumettre les véhicules accidentés qui ont encouru de graves dégâts au châssis, à la direction, à la suspension ou au dispositif de freinage à une vérification poussée avant de les autoriser à reprendre la route.

L'auto-école à Eupen a invité la délégation à un cours théorique. Les Sénateurs ont suivi avec beaucoup d'intérêt l'exposé relatif à la problématique de l'auto-école agréée. Ils ont souligné l'importance d'un cours théorique obligatoire pour le candidat conducteur auquel serait associé un cours théorique gratuit pour le guide.

A Francorchamps, les Sénateurs étaient dans leur élément. Sur le terrain d'exercice tout près du circuit, le projet Eupen 'Cool Driving' a été présenté à la délégation dans le cadre du post-permis. Des tests sur le terrain d'exercice ont convaincu la délégation du fait qu'il est fondamental d'expérimenter le freinage d'urgence, l'évaluation des distances et le déplacement des masses. Le projet Eupen prévoit de permettre à de jeunes conducteurs (qui viennent à peine d'obtenir leur permis de conduire) de suivre un tel stage d'un jour. Ce projet est lancé par



la Communauté germanophone, le RACB et le GOCA. Le cours a lieu entre le 6^e et le 9^e mois de l'obtention du permis de conduire. Une évaluation par le centre d'examen d'Eupen se fera entre le 9^e et le 12^e mois. Cette évaluation formative sera faite uniquement sur la voie publique par un examinateur spécialisé et permettra e.a. de mesurer si le candidat met en pratique ce qu'il a appris.

Le GOCA est heureux de constater un réel souhait chez les Sénateurs d'étudier de près la réalité du terrain. De nouvelles propositions plus près des exigences de notre époque pourraient voir le jour suite à cette expérience et à l'impression acquises lors de ces visites. Contribuer à une diminution du nombre de morts dus aux accidents de la route est le souhait de chacun, certainement celui de nos inspecteurs et examinateurs. Développer un environnement viable est une priorité absolue pour nous tous.

